

Fiche matériau : Le bois de chêne

1 - Matière première

Le bois de chêne est extrait du chêne, un arbre à feuille caduques présent dans tout l'hémisphère nord. C'est l'arbre le plus répandu en France, où il représente plus de 40 % des essences. Les chênes sont des arbres à croissance lente : il leur faut 100 ou 150 ans pour atteindre leur maturité, et ils peuvent vivre entre 500 et 1000 ans.



© Freepik

2 - Transformation

Les chênes sont sélectionnés pour l'abatage à maturité. Ils sont abattus avec des tronçonneuses puis ils sont ébranchés pour être transformés en grumes, des troncs sans branche, faciles à entasser et à transporter.



© Alamyimages.fr

Ils sont ensuite transportés en camion jusqu'à des scieries, où ils sont découpés en planches, poutres et autres pièces de bois.



© scierietouchardbois.fr

3 - Propriétés et usage

Le bois de chêne est solide, dur et facile à travailler, cela en fait un des meilleurs bois pour la fabrication de meubles : chaises, tables, armoires... C'est aussi un bois parfait pour fabriquer des pièces de charpente. On le travaille avec des outils de menuisier : scies, rabots, ciseaux à bois, marteaux...



© beauxmeublespaschers.com

4 - Valorisation

Le bois de chêne étant très solide, on peut souvent le réutiliser quand l'objet technique est détruit, pour en faire d'autres objets en bois de récupération. Si il n'est pas récupérable, on peut facilement brûler les déchets de bois de chêne.



© vidaxl.fr